

Commission Action Sociale : Votre aide à chaque étape

La Commission Action Sociale vous accompagne dans l'obtention de diverses aides sociales et vous guide tout au long de vos démarches administratives.



## Aide Sociale Légale

L'aide sociale légale constitue un **ensemble de dispositifs** mis en place par l'État et les collectivités territoriales pour garantir à chacun un accès aux **droits fondamentaux**, notamment en matière de santé, d'hébergement, de revenus ou de prise en charge de la dépendance. Elle repose sur des **critères définis par la loi** et s'adresse principalement aux personnes en situation de précarité, de handicap, de perte d'autonomie, ou sans ressources suffisantes.

Cette rubrique a pour objectif de vous informer sur les différentes formes d'aides disponibles, les conditions d'éligibilité, les démarches à entreprendre ainsi que les organismes compétents.

### Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Allocation Adulte Handicapé (AAH)

**Allocation compensatrice tierce personne (ACTP)**

Allocation compensatrice tierce personne

**Allocation personnalisée d'Autonomie (APA)**

Allocation personnalisée d'Autonomie (APA)

**Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)**

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)

**Allocation supplémentaire d'invalidité (Asi)**

Allocation supplémentaire d'invalidité (Asi)

**Carte d'invalidité**

Carte d'invalidité

**Demande d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées**

Demande d'hébergement pour personnes âgées ou handicapées

**Prestation de Compensation du Handicap (PCH)**

Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

# Aide Sociale Facultative

Des aides spécifiques, sous condition de ressources, peuvent être attribuées en fonction de votre situation, telles que des bons alimentaires ou autres formes de soutien.

## **Contacteur la mairie**

Demander de l'aide

## **Santé**

Trouver un spécialiste

## **Numéros d'urgence**

Qui appeler en cas de problème ou d'urgence ?